

REMERCIEMENTS

200265
LICHANS-SUNHAR LISLE-SUR-TARN MAULÉON-LICHARRE SAINT-PIERRE-D'IRUBE
Maddy son épouse ; Jeanine, Philippe, Jean, Pierre, ses enfants et leurs conjoints ; ses petits-enfants ; Gratien son frère ; son neveu, ses nièces ; Françoise sa cousine ; la famille ETCHECOPAR et l'ensemble de la parenté très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Arnaud ETCHECOPAR
Maison Althabegoity à Lichans
vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements. La famille remercie chaleureusement l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Mauléon, l'ensemble du personnel du CIAS ainsi que les infirmières libérales pour leur gentillesse et leur dévouement.
PF Funerarium Chimix, Mauléon-Licharre, Tardets, tél. 05.59.28.06.36.

199811
PAU
Eric son époux
Guillaume, Arnaud ses enfants
Françoise sa sœur
et leurs familles
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M^{me} Hélène FAGE
née BLANDINIÈRES,
Directrice de la Cour d'appel de Pau
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
Roc-Eclerc PAU,
26 ave Léon Blum,
Pau, tél 05.59.62.42.59.

200321
GELOS
Jean-Marc CAMBEILH, son fils ;
Danielle et Louis PITEU, sa fille et son gendre ;
Thomas et Jane Lise PITEU,
Sandrine et Remy JORDANA,
ses petits-enfants ;
Lucas, Margot, Noélie et Adèle,
ses arrière-petits-enfants ;
ses familles HAGET, DANTEIN et CAMBEILH
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M^{me} Marie CAMBEILH
née HAGET,
vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
Roc-Eclerc PAU,
26 ave Léon Blum,
Pau, tél 05.59.62.42.59.

199923
UZOS
Bruno CHAMPANHAC,
Michel et Françoise CHAMPANHAC,
ses enfants ;
Michèle DEVILLE, sa compagne et ses enfants ;
et tous ses petits-enfants ;
parents et amis
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Pierre CHAMPANHAC
vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
PFG Services funéraires,
parc d'activités Pau-Pyrénées, 2, rue Blanqui,
Pau, tél. 24 h/24, 05.59.83.83.30.

199997
GOTEIN-LIBARRENX
Ses frères et sœur :
André SALLES et Danièle,
Maïté BIGEARDEL,
Louis et Chantal SALLES,
Henri et Marguerite SALLES,
ses belles-sœurs : Renée SALLES,
Marguerite SALLES-PARFOUBY,
leurs enfants et petits-enfants ;
parents et alliés
très touchés de l'affection et de la sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Pierre SALLES
vous remercient très sincèrement.
PF Funerarium Chimix,
Mauléon-Licharre, Tardets, tél. 05.59.28.06.36.

200187
LONS
M^{me} Christiane LAFITTE, son épouse
Sophie, Philippe et Cathy, Chloé,
Justine ainsi que Claude, Joëlle, Patou
et toute leur famille
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M. Jean-Jacques LAFITTE
vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
PF 3B S. Poustis Pedehontaa, funerarium,
2, chemin du Lagoué, Poey-de-Lescar,
tél. 05.59.81.18.96.

200364
BILLÈRE
Christine, Bruno et Karine,
ses enfants ;
les familles JACQUET ;
parents et alliés,
très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de
M^{me} Colette HAIE
née PY,
vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.
PF Aquitaine Pau-Bizanos,
La maison des obsèques,
tél. 05.59.53.13.13 (24h/24)

Pour passer un avis :
Particuliers, de 9h à 17h
05 35 31 29 37

ANNONCES ADMINISTRATIVES

74230930_PP
Pays Basque EUSKAL HERRIA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HIRIGUNE ELKAROGA
Communauté d'Agglomération Pays Basque
AVIS DE PUBLICITÉ COLLECTIVE AU TITRE DE L'ARTICLE L311-3 DU CODE DE L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE
Propriétés sises : Parcelles AI 215 (ex 137p), 217 (ex 142p), 219 (ex 146p), 26, 27, 211 (ex 28p), 32, 33 et 213 (ex 34p) situées chemin du moulin de Pey sur la commune de Bayonne
Vu la délibération du Conseil permanent du 12 avril 2022 approuvant le recours à une procédure de déclaration d'utilité publique au profit de la Communauté d'Agglomération Pays Basque en vue de réaliser une aire de grand passage des gens du voyage chemin du Moulin de Pey à Bayonne ;
Vu l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2022 portant ouverture d'une enquête relative à la déclaration d'utilité publique et au parcellaire du 16 août au 20 septembre 2022 ;
Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2022 portant déclaration d'utilité publique du projet de création d'une aire de grand passage au bénéfice de la Communauté d'Agglomération Pays Basque ;
Vu le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique et notamment ses articles L 311-3 et R 311-2 ;
Il est rappelé les dispositions de l'article R 311-2 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, ci-dessous littéralement reproduites :
« Les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits d'emphytéose, d'habitation ou d'usage et ceux qui peuvent réclamer des servitudes sont tenues de se faire connaître à l'expropriant dans un délai d'un mois, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 311-3, déchues de tous droits à indemnité ».
Le présent avis a fait l'objet d'un affichage en mairie de Bayonne. À cet effet, le contact devra être pris auprès de la Communauté d'Agglomération Pays Basque au 15 avenue Foch, CS 88 507, 64185 Bayonne Cedex par courrier ou par mail à l'adresse suivante : foncier@communaute-paysbasque.fr
Le Président

74230950_PP
Pays Basque EUSKAL HERRIA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
HIRIGUNE ELKAROGA
Communauté d'Agglomération Pays Basque
Commune d'Ahetze
AVIS DE MISE À DISPOSITION DU PUBLIC
MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Par décision du Président du 6 avril 2023, la Communauté d'Agglomération Pays Basque a engagé la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ahetze.
Celle-ci a pour objet divers ajustements dont, notamment, adapter les règles relatives à la réalisation de logements sociaux au contexte local en augmentant la part de production de logements sociaux et abordables ; étendre l'interdiction du changement de destination des locaux commerciaux à l'ensemble de l'immeuble ; adapter les besoins en équipement de stationnement aux projets ; préciser les règles relatives à l'application du Schéma Directeur des Eaux Pluviales pour les ouvrages de rétention et le coefficient de pleine terre ; préciser la largeur des voies douces partagées (cycles et piétons) en zone AU ; préciser des règles liées à l'aspect architectural des constructions (panneaux photovoltaïques, clôtures/portails, matériaux couvertures, dimensions ouvertures, volets) et clarifier le règlement d'urbanisme dont certaines mentions soulignent des difficultés d'interprétation ou d'application.
Ces adaptations mineures du règlement entrent dans le champs d'application de la procédure de modification simplifiée définie à l'article L.153-45 du Code de l'Urbanisme.
En application de l'article L 153-47 du Code de l'urbanisme et suite à la délibération-cadre du 8 avril 2017 fixant les modalités de mise à disposition du public, le projet de modification comportant un dossier avec exposé des motifs et avis des personnes publiques associées pourra être consulté du 9 octobre au 9 novembre 2023 à la Mairie d'Ahetze, 1 place Mattin Treco, 64210 Ahetze et à l'Hôtel d'Agglomération, 15 avenue Foch à Bayonne, aux jours habituels d'ouverture des bureaux ainsi que sur le site internet de la CAPB <http://www.communaute-paysbasque.fr>.
Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra consigner ses observations sur un registre tenu à la CAPB et en mairie d'Ahetze aux jours et heures habituels d'ouverture.
A l'issue de la mise à disposition, le Président de la Communauté d'agglomération présentera le bilan devant le Conseil communautaire qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.
Le Président

Services du carnet | Pyrénées Atlantiques nous contacter
i.casenave@sudouest.fr

Pompes funèbres
Pompes Funèbres Listre
Funerarium de la Plaine-Assat
POMPES FUNÈBRES LISTRE
Obsèques - Crémation
Marbrerie - Contrats obsèques
Devis gratuit. 24 h/24.
Assat - ZA Clément-Ader, 3, rue Andrée-Chedid 05 59 83 98 71

Pompes funèbres funérarium Lassalle Oloron
POMPES FUNÈBRES LASSALLE
La compétence d'un service dans la dignité.
À votre disposition 24 h/24.
Caveau en 48 h.
Marbrerie - Fleurs et plaques.
Contrat prévoyance obsèques.
Oloron-Ledeuix - 3, rue de la Chênaie 05 59 39 20 54
contact@pf-lassalle.com

Pompes Funèbres Aquitaine - Pau
1^{er} réseau funéraire fondé par des mutuelles
La Maison des Obsèques
Obsèques - Créations - Contrat d'obsèques - Marbrerie.
Devis gratuit 24 h/24.
Une approche différente.
Avant de vous engager, venez nous consulter. Devis et conseils gratuits.
Pau - Bd Alsace-Lorraine 05 59 83 76 76
Bizanos - Pôle funéraire
Av. Corps-Franc-Pommies 05 59 53 13 13

SARL ARBILLAGA FUNÉRAIRE
Oloron/Arudy
Arbillaga Funéraire
Pour les derniers pas, accompagnez vos proches dignement : organisation et prise en charge totale des obsèques. Contrat obsèques et devis gratuit. À votre service 24 h/24 et 7j/7. Articles funéraires, fleurs, marbrerie.
Oloron - Funerarium des 4 Vallées - Route de Bayonne 05 59 39 48 83
Arudy - Funerarium d'Ossau - ZI du Touya 05 59 05 23 75 - Mail : arbillagafuneraire@gmail.com

Pompes funèbres Handy Mondeilh
Pourquoi préférer Le Choix Funéraire ?
Proximité, confiance, transparence et sur-mesure. Les artisans du passage vous proposent l'organisation et la prise en charge de vos obsèques. Renseignez-vous auprès de vos conseillers.
Pau - 19, avenue Jean-Mermoz 05 59 68 56 07
Serres-Castet - Pôle funéraire 05 59 33 23 70
Garlin - 38 bis, avenue G.-Pheasans 05 59 71 59 76
Arzacq - 38, place du Marcadiou 05 59 84 09 08
<https://handy-mondeilh.le-choix-funeraire.com/>

A savoir
L'entretien de sépulture ?
Retrouvez nos conseils sur carnet.sudouest.fr

À VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE RESTAURANT
à BILLÈRE (64140)
18, route de Bayonne

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la SELARL EKIP, prise en la personne de M^{me} François LEGRAND, 3, place Albert-1^{er}, BP 127, 64001 Pau, avant le 27 octobre 2023 à 12 heures.
Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, onglet « Cession d'actif », référence 44042.
Coordonnées de la personne en charge du dossier : florence.jacops@ekip.eu

KENO Résultats des tirages du jeudi 28 septembre 2023
Tirage du midi
4 9 11 16 19 21 26 33 35 36
39 43 47 50 52 54 57 63 64 69
x3
5 607 517
Tirage du soir
2 4 5 12 13 16 23 29 32 43
45 47 51 52 59 61 63 64 66 70
x3
8 267 708
Résultats et informations : Application FDU
2023 fdj.fr

Un anniversaire à souhaiter ?
Rendez-vous à la rubrique carnet de larepubliquesdespyrenees.fr
7J/7 - 24 H/24
SIMPLE, RAPIDE & EFFICACE
Celebrads une marque de **L'ECLAIR**
La Rép DES PYRÉNÉES
SCANNEZ-MOI !